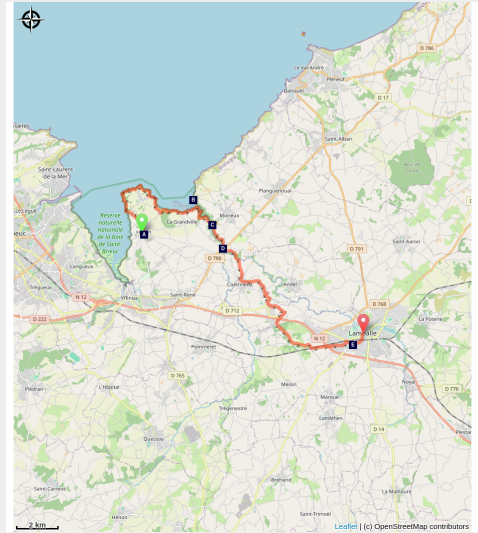


Hillion à Lamballe

France - Bretagne



Anse de Morieux (Amis Bretons de Colombran)



A travers Le Penthièvre, le long de la baie de Morieux et en remontant la vallée du Guessant

Première partie de l'étape le long du « sentier des douaniers » en passant par les pointes du Grouin et des Guettes pour rejoindre l'anse de Morieux. Ensuite remontée de la vallée encaissée et sauvage du Guessant et de ses retenues d'eau, traversée par les viaducs de l'ancienne voie ferrée. Enfin l'urbanisation se fera de plus en plus sentir avant de rejoindre Lamballe.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 6 h

Longueur : 24.2 km

Dénivelé positif : 550 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

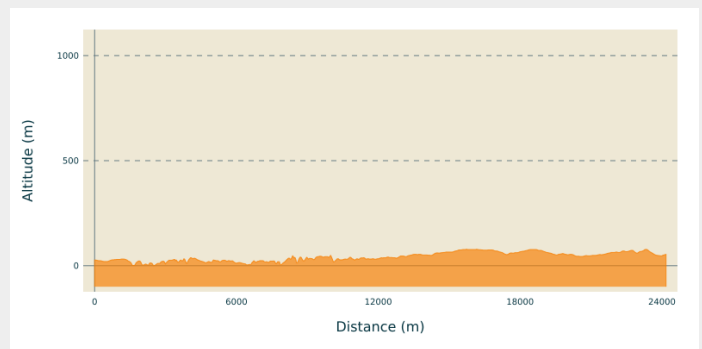
Itinéraire

Départ : Place de l'église - 22120 - Hillion

Arrivée : Église St Jean - Parvis St Jean - 22400 - Lamballe

Communes : 1. Bretagne

Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 78 m

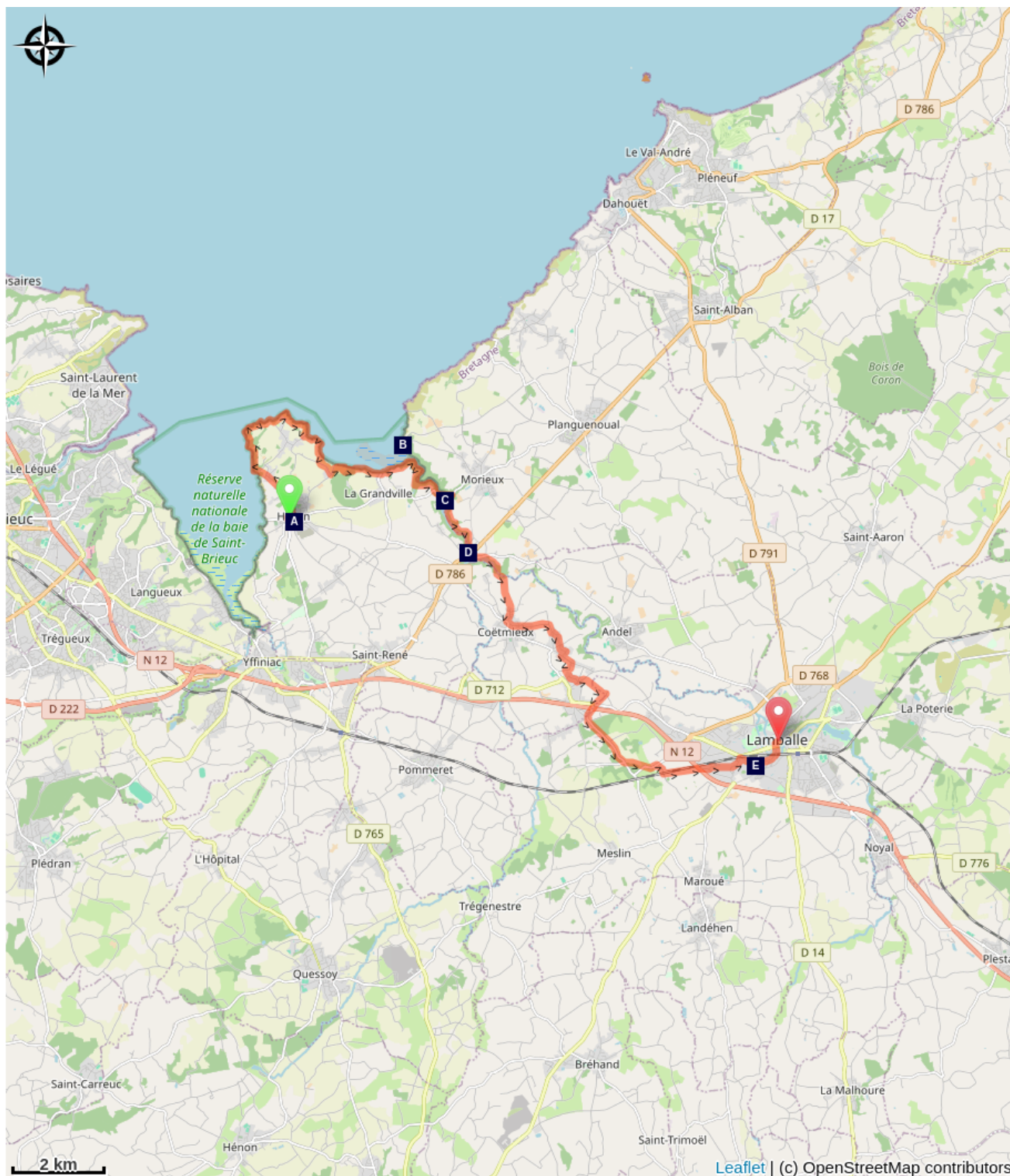
Quitter la Place de l'église en descendant la rue de l'Hôtellerie et rejoindre la frève d'Hillion. Prendre alors à droite, passer entre les maisons et continuer sur le sentier côtier (balisage rouge/blanc).

1. A la jonction avec la route de Saint Guimont, prendre à gauche et, juste avant la fontaine reprendre le sentier à droite et rejoindre la pointe du Grouin, puis celle des Guettes et, toujours sur le sentier côtier, rejoindre la plage de Lermot. Passer le parking et continuer sur le sentier balisé en direction de la plage du Bon Abri.
2. A la jonction avec la route au niveau du terrain de camping, prendre à gauche sur la route et de nouveau à gauche au carrefour. Après le parking, obliquer à droite sur le chemin balisé rouge/blanc en direction du Pont Rolland.
3. Suivre le sentier balisé jusqu'à la plage de Granville, traverser les routes d'accès pour continuer sur le sentier et rejoindre l'embouchure du Gouessant. Continuer sur la rive gauche de celui-ci pour rejoindre la D34 au lieu-dit le « Pré Colas »
4. Tourner alors à gauche sur la route et passer le pont devant le barrage sur le Gouessant. Dans la montée, prendre à droite le sentier balisé jaune/rouge en direction des Ponts-Neufs. A la jonction avec la route du Fros, tourner à droite et descendre vers les Ponts-Neufs. Au carrefour avec la D786, continuer tout droit sur la rue de l'étang pour longer la nouvelle retenue par la rive droite.
5. A la sortie du village, reprendre sur la droite le sentier balisé jaune/rouge en direction de Coetmieux. Suivre ce sentier jusqu'à l'extrémité de l'étang et traverser la rivière par la passerelle. A la sortie de celle-ci, prendre le sentier sur votre gauche et rejoindre Coetmieux par le chemin du Val aux Moines. Au carrefour avec la rue des Ponts Neufs, tourner à gauche, puis continuer tout droit par la rue de la Fontaine. Passer les deux premiers carrefours continuer sur cette rue en bifurquant à droite à la fourche et rejoindre le lieu-dit de La Lande Orhan.
6. Dans le hameau, tourner à gauche sur la rue du Bas de la Lande jusqu'à la rue de La Lande Orhan. Tourner à droite puis à gauche sur la rue du Marchix. A son extrémité, tourner à droite sur la rue du Bignon, puis à gauche sur la rue de Belleville (balisage Tro Breiz). A l'entrée du hameau de Belleville, tourner à droite sur le chemin en suivant le balisage jaune/rouge pour rejoindre la rue du Frêche. Suivre cette rue jusqu'au carrefour avec la rue Morvan. Continuer alors tout droit sur la Venelle du roi Morvan. A la sortie du hameau prendre le chemin sur votre

droite (balisage jaune/rouge). Suivre ce chemin puis obliquer à gauche avant de passer sous la ligne électrique HT,

7. Tourner à droite au carrefour avec la route d'accès hameau de La Ville au Roi et continuer en direction Lamballe en passant au-dessus de la quatre-voies. Dans la courbe, obliquer à gauche en direction de Belle-Vue. Passer ce hameau et au carrefour suivant en croix, prendre le chemin qui part sur la gauche. Au hameau de Made, tourner à droite juste après la maison, passer sous la voie ferrée et prendre le chemin à gauche qui longe celle-ci. Quand il rejoint la quatre-voie, traverser celle-ci par la passage souterrain et rejoindre la ZA de Beausoleil.
8. A la sortie du tunnel, prendre à droite sur la rue de Beausoleil, puis à gauche sur l'impasse du Beausoleil. A l'extrémité de celle-ci, continuer tout droit sur le chemin, à gauche des silos, et rejoindre l'impasse du Champ Clos Maroue. Tourner à gauche sur celle-ci, puis , dans le virage, continuer tout droit sur le chemin. En haut de la côte, tourner à gauche pour passer près du moulin de St Lazarre. Tourner ensuite à droite sur le chemin de la Garenne. Continuer sur cette rue en passant sous la voie ferrée, poursuivre sur la rue St Lazarre, la rue du Grand Boulevard et la rue St Jean pour rejoindre l'église St Jean.

Sur votre chemin...



 Église d'Hillion (A)

 La chapelle St Yves et St Mathurin des Marais (B)

 Barrage de Pont Rolland (C)

 Le viaduc des Ponts-Neufs (D)

 Le moulin St Lazarre (E)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Comment venir ?

Transports

Les transports publics en Bretagne sont regroupés sur [Breizhgo](#) et [Mobibreizh](#).

Accès routier

Accessibilité

Sur votre chemin...



🏛️ Église d'Hillion (A)

Batie sur les bases d'un édifice roman, l'église d'Hillion, dédiée à St Jean Baptiste, date principalement du XIV et XVème siècle. Le bénitier en granit date du XIVème siècle.

Elle a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1970.

Crédit photo : Amis Bretons de Colombran



🏛️ La chapelle St Yves et St Mathurin des Marais (B)

Cette chapelle du XVIIème siècle remplace un édifice plus ancien dédié à St Yves.

Le procès en canonisation de St Yves relate que Guillaume de Tournemine, fils du seigneur de la Hunaudaye, allait être englouti par la marée après s'être aventuré trop loin sur les grèves. Il se voua alors à St Yves et fut sauvé. En reconnaissance, il éleva, vers 1330, la chapelle de Saint Yves des Marais.

Crédit photo : Amis Bretons de Colombran



🌉 Barrage de Pont Rolland (C)

Le barrage hydroélectrique de Pont-Rolland est alimenté par le Gouessant. Il est complété, une centaine de mètres en aval par une centrale. La concession EDF s'est terminée en 2010 et la production d'électricité s'est arrêtée en 2013. Le barrage est propriété de l'état.

Crédit photo : Amis Bretons de Colombran



🌉 Le viaduc des Ponts-Neufs (D)

Ce viaduc en courbe a été construit à partir de 1913 par Louis Harel de La Noë pour les Chemins de Fer des Côtes-du-Nord. Il a été restauré en 2014 par le Conseil Général des Côtes d'Armor.

Crédit photo : Amis Bretons de Colombran



⚡ Le moulin St Lazarre (E)

Le moulin à vent de St Lazarre a été construit entre 1788 et 1829 au sommet du mont Boët par le Duc de Penthièvre qui en a été propriétaire jusqu'en 1789.

Ses ailes de 22m de volée ont été ajoutées en 1974 et restaurées en 2012. Elles étaient prévues pour recevoir des voiles mais n'en ont jamais été équipées.

Le dernier meunier a cessé son activité en 1901. Racheté en 1972 par la municipalité, il est actuellement occupé par une association. Il est inscrit à l'Inventaire Supplémentaires des Monuments Historiques en 1977.

Crédit photo : Amis Bretons de Colombar